COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 10 septembre 2025

PV n° 5 – Saison 2025/2026

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 80 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

Présents : Adrien Tourrettes, Raphaël Moll, Jean Verlaine, Sandra Escacq, Gaël André, Christophe Baudoin.
Absents excusés : Abdel Lasmak, Hassen El Habach.

U6/U7 & U8/U9 : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75
U10/U11 : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51 & Sandra Escacq – 06.75.48.93.72
U12/U13 : Abdel Lasmak – 06.47.00.95.88 & Hassen El Habach – 07.87.87.38.69
U15 : Jean Verlaine – 07.86.28.35.30 & Christophe Baudoin – 07.81.05.24.14
U17 : Gaël André – 06.84.42.62.71
CTD/DAP : Benoît Martinaud – 06.61.16.74.43

Informations générales

La Commission remercie l'ensemble des RTJ présents à la réunion de rentrée ainsi que le club et la municipalité de Castelmoron pour l'accueil.
Clubs absents : Agen RC – Saint-Maurin. Application des sanctions financières prévues au règlement financier.

Les calendriers généraux jeunes sont disponibles sur le site du District et ont été envoyés par mail à l'ensemble des clubs ce jour.

Tous les championnats débutent ce weekend, pensez à contrôler les accès FMI de vos éducateurs.

Rassemblements féminins U7-U9-U11

Le premier rassemblement aura lieu le samedi 20 septembre à 14h à Bias dans le cadre de la journée de rentrée des écoles de foot féminines.

U6/U7

La journée de rentrée se déroulera le samedi 27 septembre sous forme de plateaux.

U8/U9

La journée de rentrée se déroulera le samedi 20 septembre sous forme de plateaux.

U10/U11

Les plateaux de la journée de rentrée du 13 septembre sont disponibles sur le site du District

Les 4 plateaux de la phase de Brassage seront envoyés lundi et consultables sur FAL. Ils se dérouleront aux dates suivantes :

- Journée 1 le 20/09
- Journée 2 le 27/09
- Journée 3 le 04/10
- Journée 4 le 11/10

U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE

Suite à la réunion de rentrée des RTJ et concernant les interrogations soulevées lors de celle-ci, la Commission tient à apporter les précisions suivantes :

Arbitrage des rencontres U13 (Règlement sportif du district – Chapitre E – section III – article 12)

En l'absence d'arbitre désigné, chaque équipe présente un licencié FFF qui sera tiré au sort pour diriger la rencontre. Celui-ci devra être titulaire d'une licence FFF de la saison en cours.
Les joueurs participants à la rencontre en qualité de remplaçant feront office d'arbitres assistants (rotations de 15 mn). En cas d'absence de joueurs remplaçants un jeune licencié ou un adulte volontaire licencié fera office d'arbitre assistant.

Règlementation U13 Brassage LFNA Crédit Agricole Aquitaine :

La Commission a procédé à un complément sur les modalités d'accession en Critérium Régional U13 à mi-saison et sur les critères d'éligibilité à l'inscription en championnat Régional U14 à l'issue de cette saison. Ce complément apparait en gras ci-dessous :

A l'issue de la 1ère phase :

- *Accession des équipes U13 Brassage LFNA en championnat U13 Critérium Régional :*

Les équipes classées de la 1ère à la 3ème place (incluse) du championnat U13 Brassage LFNA 1ère phase accèderont au Critérium Régional U13.
En cas de vacance, il sera fait appel à l'équipe classée 4ème, puis celle classée 5ème et ainsi de suite à l'exception de l'équipe classée au dernier rang jusqu'à obtenir le nombre nécessaire d'équipes promues en Critérium Régional.
Si 2 clubs réunis en groupement de jeunes uniquement à partir de la catégorie U14 sont tous deux en position d'accéder sportivement au championnat U13 Critérium Régional, seul celui classé au plus haut rang sera éligible à évoluer en championnat U13 Critérium Régional ; l'autre club devant ainsi évoluer en championnat U13 Honneur 2ème phase. La place vacante reviendra de fait à l'équipe classée au rang suivant.

A l'issue de la 2ème phase :

L'équipe classée à la 1ère place du championnat Honneur 2ème phase sera éligible à l'inscription en championnat Régional U14 2026/2027. En cas d'inéligibilité, cette inscription sera proposée à l'équipe classée au rang suivant et cela jusqu'à obtenir une équipe remplissant les critères d'éligibilité.
Tout club réuni en groupement de jeunes uniquement à partir de la catégorie U14 dont un autre club composant le groupement est déjà qualifié en championnat Régional U14 2026/2027 via le championnat U13 Critérium Régional ne sera pas éligible à l'inscription en championnat Régional U14 2026/2027.

Championnats :

Pour rappel et comme la saison dernière, tous les championnats U13 sont gérés avec la FMI.

Modifications de poules :

U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule D :
Ajout de l'équipe de Casseneuil 4 qui prend la place de l'exempt.
Le calendrier a été mis à jour en conséquence.

Festival U13 :

Les poules du 1er tour du festival U13 seront établies lors de la prochaine réunion de la Commission.

U15

Championnats :

U15 D2 Volkswagen Faurie poule C :
Ajout de l'équipe de Gontaud 1 qui prend la place de l'exempt.
Le calendrier a été mis à jour en conséquence.

Match n° 54418556 Confluent Albret 2 / Roquefort 1 du 13/09 :
Demande de report du club de Confluent Albret au motif que les terrains d'Aiguillon, de Damazan et de Feugarolles sont indisponibles à la date du match.

La Commission,
Considérant les éléments au dossier et les justificatifs d'indisponibilité,
Considérant l'impossibilité d'inverser le match sur les installations de Roquefort,

Décide à l'unanimité le report de la rencontre au samedi 18 octobre à 15h.
(Jean Verlaine n'a pas pris aux échanges ni à la décision)

U17

Championnats :

U17 Brassage :
Retrait de l'équipe de l'OS Agenais 1 en poule C.

En conséquence, la Commission a procédé à la modification des poules B et C afin de conserver 5 équipes dans chaque poule.
L'équipe de Nérac 1 est basculée de la poule B à la poule C en remplacement de l'exempt.
Le match de la 1ère journée Nérac 1 / Penne Saint-Sylvestre 1 est reporté au 18/10 en raison de l'ajout tardif de ce match.

Tournois

Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
AS PASSAGE FC	Samedi 18 octobre	U10/U11	LUSSAGNET Vincent : 06 68 71 23 34 @ : 864518@lfna.fr
AS PASSAGE FC	Dimanche 19 octobre	U12/U13	LUSSAGNET Vincent : 06 72 96 32 01 @ : 864518@lfna.fr
ASSA PAYS DU DROPT	Samedi 1er novembre 2025	U10/U11 U12/U13	COMBAUD Clément : 06 72 96 32 01 @ : clement.combaud@gmail.com

Prochaine réunion le mercredi 17/09/2025.

Le Président
A. TOURRETTES